



Plan d'urbanisme
Municipalité de
Saint-Adelme

Règlement no : 2008-06

Carte 4 : Les infrastructures et les équipements importants

Les infrastructures et les équipements importants

- Antenne de clâbi distribution
- Centrale téléphonique
- Réservoir d'eau potable
- Source d'approvisionnement en eau potable
- École
- Eglise
- Étang d'épuration des eaux usées

Voie de circulation : route collectrice

Rue publique déneigée

Sentier de motoneige

Sentier de VTT

Ligne de transport d'énergie

Légende

Limite municipale

Bâtiment

Cadastre

Route nationale

Rue publique

Autre route

Courbe de niveau intermédiaire

Courbe de niveau maitresse

Cours d'eau

Cours d'eau intermittent

Lac et Rivière

Milieu humide

Milieu boisé

Banc d'emprunt



1:20 000

0 0,5 1
Kilomètres

Ce produit contient de l'information géographique
de base provenant du gouvernement du Québec
© Tous droits réservés
Projection : Mercator / Transverse Modifiée, fusée 6
Système de référence géodésique
Datum Nord Américain 1983 (NAD 83)
Équidistance des courbes de niveau : 10 mètres
Origine des altitudes : Niveau moyen de la mer

Ce plan fait partie intégrante du règlement no 2008-06.
Adopté le 21/04/08 et entré en vigueur le 09/06/08.

Certifié conforme le _____
Madame Anick Hudon
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Entrée en vigueur	Amendement
09-07-2009	2009-05
18-06-2015	2015-01
	Monsieur Jean-Roland Lebrun Maire
	Madame Anick Hudon Directrice générale et secrétaire-trésorière